



Règlement de la 4^{ème} édition du concours d'écriture

« Les Mots de l'Impro© »

organisé par ALIXCOM à Gap (05)

- 22/09/2017 -

Article 1 : Généralités

Le **Vendredi 22 septembre 2017**, de **20h10 à 22h00**, Nathalie Mathis-Delobel, www.alixcom.fr, animera un concours d'écriture spontanée « Les Mots de l'Impro© », à la « **Nouvelle Librairie** », 6 Cours Victor Hugo à Gap.

Article 2 : Présentation

Le concours d'écriture spontanée « Les Mots de l'Impro© » s'inspire du modèle des matchs d'improvisation théâtrale, créés en 1977 au Québec, dans ce qu'ils ont de spontané et d'interactif : les acteurs, ici les écrivains, n'ont que quelques minutes pour écrire un texte sur des sujets qu'ils découvrent lors du concours, et confrontent ensuite leur production à celles des autres participants. Le public vote et le jury désigne les vainqueurs.

4 Types d'exercice d'écriture seront proposés. Ex : Un proverbe, une citation, un ou plusieurs mots à intégrer - Une petite histoire à suivre... - Une scène, une situation à décrire - Un argumentaire

L'écriture est alerte, divertissante, le ton est « léger », l'humour est le bienvenu... Il ne s'agit pas d'un concours de « Belles Lettres », mais dans le respect des règles de la langue française, le concours « Les Mots de l'Impro© » offre la possibilité aux écrivains amateurs, de se tester, d'évaluer leur capacité à produire un texte agréable à la lecture en un temps limité. Il s'agit avant tout de jouer avec les mots, pour le plaisir de tous.

Article 3 : Participants

Le concours s'adresse aux adultes et l'âge minimum requis est donc 18 ans. La participation est individuelle et nominative.

Les personnes qui souhaiteraient participer à ce concours d'écriture (12 candidats au maximum), sont invités à contacter Nathalie Mathis-Delobel par mail : contact@alixcom.fr ou par téléphone : 06 08 75 25 09. Ils devront préciser s'ils sont : 1) **Débutant** : n'ayant jamais participé à un atelier d'écriture - 2) **Confirmé** : ayant participé à au moins 1 atelier d'écriture.

Et, si leur candidature est retenue, ils devront : - s'acquitter de la somme de 8 euros (*frais d'inscription aux deux soirées : séance d'entraînement du 21 et concours le 22*), être présents, la veille du concours, lors de la séance d'entraînement du jeudi 21 septembre 2017, de 18h15 à 20h00 à Chorges, Hôtel Club BTP Les Hyvans.

N.B. en Option : Ceux qui le souhaiteraient peuvent également participer à l'Atelier d'écriture qui sera organisé les lundi 18, mardi 19 et mercredi 20, de 17h00 à 18h30 (Coût : 35 €) Hôtel Club BTP Les Hyvans.

Article 4 : Déroulement du Concours

Les candidats sélectionnés seront impérativement présents à 20h00, le vendredi 22 septembre, pour que le concours puisse démarrer à 20h10.

Déroulement : A) L'Écriture - 4 sujets

Le 1^{er} sujet est annoncé à **20h15** par l'animateur, au public et aux participants qui concourent, et 8 minutes plus tard ils reposent le crayon. Idem pour le 2^{ème} et le 3^{ème} sujet, avant de marquer une pause. (Entracte)

A noter : En parallèle du concours d'écriture, pour cette 4^{ème} édition des « Mots de l'Impro© », la troupe les MACHINS PROS (Théâtre d'Impro – Gap) offrira au public des scénettes imaginées au fil de l'eau, sur les thèmes imposés aux écrivains.

Le sujet de la 4^{ème} épreuve sera distribué à **21h00** (après la pause) ; et à l'issue de cette 4^{ème} et dernière épreuve du concours, les candidats disposent à nouveau de 7-8 minutes pour relire leurs 4 productions, choisir celle avec laquelle ils souhaitent concourir, la peaufiner....

B) La Lecture & la Désignation des trois gagnants (3 catégories)

21h20 : Chacun des participants lit son texte à haute voix. Le public remplit un bulletin de vote (fourni par les organisateurs de la manifestation), et donne son appréciation, note chacun des Textes et désigne « son » vainqueur par catégorie : Prix de l'Humour / Prix de l'Originalité / Qualités Littéraires.

Le jury dépouille les bulletins du public, se concerta pour poser ses propres appréciations (notes) et désigne le palmarès, avec au final **3 gagnants, un par catégorie.**

Article 5 : Prix

Les 3 lauréats désignés le vendredi 22 septembre 2017, reçoivent chacun un lot offert par les partenaires de l'événement.

Article 6 : Divers

Les décisions du jury seront souveraines et sans appel.

Nathalie Mathis-Delobel disposera librement des textes produits lors de la manifestation, lesquels pourront faire l'objet d'une lecture publique, d'une parution, ou de tout autre usage, sans que l'auteur puisse s'y opposer.

La participation à ce concours, vaut acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

ALIXCOM se réserve le droit d'adapter ou de modifier le présent règlement.

Tél. 06 08 75 25 09 - contact@alixcom.fr - www.alixcom.fr
Hautes Alpes : Les Chaix - 05230 Chorges
Nord : 204/24 rue des Blanchisseurs - 59130 Lambersart

N°Siret 479 145 138 00059 - APE 9609Z

